

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution  
Civilian Aircraft Division/Division des Avions Civils  
Portage III 8C1 - 50  
11 Laurier St./11 rue Laurier  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> HELICOPTER PROJECT (DFO)	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> F7013-120014/I	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> F7013-120014	<b>Date</b> 2015-08-02
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$CAG-003-25220	
<b>File No. - N° de dossier</b> 003cag.F7013-120014	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-09-30</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> MacNeil, Michael	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 003cag
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-0078 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 997-0437
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

F7013-120014/I

Amd. No. - N° de la modif.

002

Buyer ID - Id de l'acheteur

003cag

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F7013-120014

File No. - N° du dossier

003cagF7013-120014

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## A Partie 5

### **5.x.x Déclaration de condamnation à une infraction**

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le Formulaire de dclaration (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>) dment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejete du processus dapprovisionnement

---

## PROJET RELATIF AUX APPROVISIONNEMENT DE SIMULATEUR DE VOL POUR LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

Le but de cet amendement est de:

- Reporter la date de clôture des soumissions par les trente (30) jours; et
- Fournir des réponses aux questions reçues en réponse à la DP.

1. La date de clôture des soumissions a été prolongée 30 jours à partir du 31 Août au **30 Septembre 2015**. Cette nouvelle date est indiquée sur la page de couverture de cet amendement.

2. Les questions reçues des fournisseurs et les réponses associées sont énumérés dans le Tableau 1.

**Tableau 1.**

No.	Questions et Réponses
FFS-01	Q. Lorsque TPSGC ne prévoit l'attribution du contrat de FFS?
<b>Répéter</b>	R. Automne 2015.
FFS-02	Q. Lorsque le paquet de données de vol sera livré de Bell Helicopter au fabricant Full Flight Simulator sélectionné ?
<b>Révisée</b>	R. Bell Helicopter fournira l'ensemble des données de vol pour le FFS OEM dans les 30 jours suivants l'attribution du contrat.
FFS-03	Q. <b>Référence de la DP : DÉD FR-002 – Produits livrables :</b> Sous la rubrique Produits livrables, conception préliminaire, la DÉD FR-002 indique « Le soumissionnaire doit fournir une (1) copie électronique de la version préliminaire du plan d'installation. » La liste des données essentielles au contrat (LDEC) et le reste de la description d'éléments de données DÉD FR-002 indiquent toutefois qu'aucun plan d'installation n'est requis avec la soumission, et que la version préliminaire du plan d'installation doit être soumise pendant la phase de conception préliminaire. Veuillez confirmer que la version préliminaire du plan d'installation n'est pas requise au moment de la présentation de la soumission.
	R. Le plan d'installation préliminaire <b>n'est pas</b> requis au moment de la présentation de la soumission. La version préliminaire du plan d'installation est requise pendant la phase de conception préliminaire.
FFS-04	Q. <b>Référence de la DP : Section 11 F de l'énoncé des travaux:</b> La Section 11 F renvoie à la DÉD T-016 - Rapport sur les exigences de la GCC en matière de

	<p>formation aux missions. Veuillez confirmer que ceci devrait se reporter à la DÉD T-002 et non la DÉD T-016.</p>
	<p>R. La bonne référence est la DÉD T-002.</p>
FFS-05	<p><b>Q. Référence de la DP : DP, Section 8.1.0-1, appendice C de l'annexe A :</b> La Section 8.1.0-1, appendice C de l'annexe A, renvoie à un « écran de station de relais ». Veuillez préciser de quoi il est exactement question, ce qui est répété, et comment l'instructeur est censé participer.</p>
	<p>R. L'écran relais est un troisième écran destiné à répéter l'information provenant du poste de pilotage sans obliger l'instructeur à regarder par-dessus l'épaule de l'étudiant. Cet écran pourrait ne pas être en marche au siège/poste du Système d'exploitation de l'instructeur (SEI), mais il devrait être visible à partir du poste de l'instructeur. Il pourrait par exemple être fixé sur la cloison. Les renseignements affichés à l'écran de relais pourraient comprendre par exemple les écrans de vol principaux, les écrans multifonctions, le canal visuel générateur d'images, un écran qui affiche ce que le pilote est en train de saisir, le panneau de commande et d'affichage du poste de pilotage (FMS CDU), etc.</p>
FFS-06	<p><b>Q. Référence de la DP : Exigence 10.1.0-8 dans l'Énoncé des travaux – Appendice C de l'Annexe A :</b> L'Exigence 10.1.0-8 dans l'Énoncé des travaux, Appendice C de l'Annexe A semble incomplète. Veuillez fournir une exigence complète.</p>
	<p>R. L'exigence complète devrait être énoncée de la façon suivante : Le simulateur de vol complet doit avoir la capacité d'être utilisé pour former sur l'entretien du système de contrôle et de maintenance (HUMS).</p>
FFS-07	<p><b>Q. Référence de la DP : appendice C de l'annexe A de la DP, section 3.8.0-3 :</b> Dans la section 3.8.0-3, appendice C de l'annexe A, veuillez préciser l'énoncé qui mentionne que le « radar météorologique permet d'IDENTIFIER les navires de la GCC ». Est-il conçu uniquement pour être en mesure de détecter (écho radar) ou d'identifier (p. ex., d'après la signature radar) un navire de la GCC. Les radars météorologiques ne sont pas susceptibles de fournir ce degré d'identification.</p>
	<p>R. L'interprétation est correcte; il est seulement attendu que le radar météorologique soit en mesure de <b>détecter</b> les navires de la GCC.</p>
FFS-08	<p><b>Q. Référence de la DP : Liste des configurations d'hélicoptère +aménagement du poste de pilotage (ÉBAUCHE) pour le Bell 412EPI :</b> La liste de l'équipement fournie pour l'hélicoptère Bell 429 est difficile à interpréter, à cause des éléments suivants :</p>

- la liste n'est pas décrite comme une « nomenclature des matériaux », de sorte qu'il est difficile de connaître tous les éléments que comprend cet hélicoptère
- les descriptions des articles d'exécution sont parfois trop succinctes, empêchant de bien comprendre à quoi elles se rapportent
- la liste ne comprend pas certains modèles et numéros de pièces d'équipement que l'on trouve à bord de l'hélicoptère
- tous les panneaux du poste de pilotage dans l'image de la configuration du poste de pilotage ne semblent pas être présents dans la liste de configuration et l'inverse, notamment le système émetteur-récepteur TDFM-9000NV et le panneau de sélection d'altitude des commandes automatiques de vol (CADV)
- certains articles sont ajoutés, mais apparaissent ensuite comme étant supprimés, ce qui ne permet pas de connaître facilement quels éléments sont effectivement intégrés à l'hélicoptère
- que signifie la « configuration A » dans la colonne avec l'état O/N? Cela signifie-t-il qu'un « O » indique qu'il y a cette fonction dans la configuration, alors qu'un « N » indique qu'elle n'existe pas?

Nous demandons que le Canada fournisse une liste plus complète pour mieux évaluer la configuration de l'hélicoptère Bell 412 et fournisse une liste plus précise de composantes requises pour la DÉD T-014.

R. L'intention derrière la DÉD T-014 est exprimée dans l'article 13 de l'Énoncé des Travaux - « Dans leur soumission, les soumissionnaires peuvent particulariser et modifier cette liste et fournir, dans la soumission, une liste révisée des pièces, instruments et équipement avionique du manufacturier d'hélicoptère.» Nous reconnaissons que la liste EFG fournie par le manufacturier d'hélicoptère est incomplète et peut ne pas refléter l'approche que chaque manufacturier de simulateur complet peut prendre en ce qui concerne ces composants d'hélicoptères. L'objectif de la liste fournie selon T-014 sera de faire progresser les discussions avec le manufacturier d'hélicoptère concernant la commande de ces composants. Il est prévu que tôt dans la phase de conception préliminaire, cette liste sera finalisée.

En ce qui concerne la configuration du 412EPI, le Canada a complété l'examen critique de la conception pour le Bell 412EPI le 15 juillet 2015. La configuration est toujours en format d'ébauche et ne sera pas finalisée jusqu'après le 15 août 2015. À ce jour nous sommes dans l'impossibilité de fournir des données techniques pour cet hélicoptère. Aux fins de la soumission, il est suffisant pour la liste fournie selon T-014 de contenir des descriptions générales des composants devant être fournis par le manufacturier d'hélicoptère. Les numéros de pièce / modèle ne sont pas requis à ce stade - en autant que le composant peut être identifié par le manufacturier d'hélicoptère. Le Canada fournira une configuration mise à jour du 412EPI après le 15 août 2015.

S'il vous plaît ne pas tenir compte de la colonne « configuration A, Y/N ».

	<p>La DÉD T-014 sera modifiée afin de refléter plus clairement l'intention décrite ci-dessus. La LDEC sera modifiée afin de refléter le fait que la DÉD T-014 sera passée en revue au moment de la présentation de la soumission.</p>
FFS-09	<p><b>Q. Référence de la DP : Liste des configurations de l'hélicoptère +disposition du poste de pilotage (ÉBAUCHE) pour Bell 429 :</b> La liste de l'équipement fournie pour l'hélicoptère Bell 429 est difficile à interpréter, à cause des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• la liste n'est pas décrite comme une « nomenclature des matériaux », de sorte qu'il est difficile de déterminer tous les éléments que comprend cet hélicoptère</li><li>• les descriptions des articles d'exécution sont parfois trop succinctes, empêchant de bien comprendre à quoi elles se rapportent</li><li>• la liste ne comprend pas certains modèles et numéros de pièces d'équipement que l'on trouve à bord de l'hélicoptère</li><li>• tous les panneaux du poste de pilotage dans l'image de la configuration du poste de pilotage ne semblent pas être présents dans la liste de configuration et l'inverse</li><li>• que signifie la « configuration A » dans la colonne avec l'état O/N? Cela signifie-t-il qu'un « O » indique qu'il y a cette fonction dans la configuration, alors qu'un « N » indique qu'elle n'existe pas?</li></ul> <p>Nous demandons que le Canada fournisse une liste plus complète pour mieux évaluer la configuration de l'hélicoptère Bell 429 et fournisse une liste plus précise de composantes requises pour la DÉD T-014.</p> <p><b>R.</b> "L'intention derrière la DÉD T-014 est exprimée dans l'article 13 de l'Énoncé des Travaux - « Dans leur soumission, les soumissionnaires peuvent particulariser et modifier cette liste et fournir, dans la soumission, une liste révisée des pièces, instruments et équipement avionique du manufacturier d'hélicoptère.» Nous reconnaissons que la liste EFG fournie par le manufacturier d'hélicoptère est incomplète et peut ne pas refléter l'approche que chaque manufacturier de simulateur complet peut prendre en ce qui concerne ces composants d'hélicoptères. L'objectif de la liste fournie selon T-014 sera de faire progresser les discussions avec le manufacturier d'hélicoptère concernant la commande de ces composants. Il est prévu que tôt dans la phase de conception préliminaire, cette liste sera finalisée.</p> <p>En ce qui concerne la configuration du 429, le Canada fournira une version mise à jour du piédestal 429 par courriel. Aux fins de la soumission, il est suffisant pour la liste fournie selon T-014 de contenir des descriptions générales des composants devant être fournis par le manufacturier d'hélicoptère. Les numéros de pièce / modèle ne sont pas requis à ce stade - en autant que le composant peut être identifié par le manufacturier d'hélicoptère.</p>

	<p>S'il vous plaît ne pas tenir compte de la colonne « configuration A, Y/N ».</p> <p>La DÉD T-014 sera modifiée afin de refléter plus clairement l'intention décrite ci-dessus. La LDEC sera modifiée afin de refléter le fait que la DÉD T-014 sera passée en revue au moment de la présentation de la soumission."</p>
FFS-10	<p><b>Q. Référence de la DP : Demande de proposition, Section 3.1.0-19, appendice C de l'annexe A :</b> Veuillez confirmer si la position des rétroviseurs situés dans les zones de fenêtre en mentonnière est contrôlable par le pilote ou si elle peut être réglée avant le décollage par le personnel externe.</p> <p><b>R.</b> Les positions des rétroviseurs peuvent être réglées par le pilote en cours de vol. Cependant, certains réglages mineurs de la position peuvent être nécessaires au sol avant le décollage. L'appareil Bell 429 a un seul rétroviseur sur le côté droit et l'hélicoptère 412EPI aura deux rétroviseurs, un sur le côté droit et un sur le côté gauche, réglables à l'aide de la même manette.</p>
FFS-11	<p><b>Q. Référence de la DP : DÉD M-014 :</b> Les mêmes projets peuvent-ils être utilisés comme référence pour différents critères? Par exemple, le même projet du FFS peut-il être mentionné dans TM 1, et dans les sections EX1-4 et MT1-5?</p> <p><b>R.</b> Oui, les soumissionnaires peuvent utiliser le même projet comme référence pour différents critères. Par exemple, un simulateur de vol complet d'hélicoptère certifié niveau D qualifié par Transport Canada livré dans les trois dernières années peut être utilisé comme référence pour ETO 1, EX 1, 2, 3 et 4 de même qu'avec chacun des critères FM 1 à 5 applicable au projet.</p>
FFS-12	<p><b>Q. Référence de la DP : DÉD FR-001 :</b> Pour nous permettre de préparer le dessin préliminaire d'installation du simulateur, le Canada pourrait-il fournir les éléments suivants des plans du bâtiment en format DWG, version AutoCAD 2000 : A110, A120, A121, A400, A401.</p> <p><b>R.</b> Veuillez communiquer avec l'Autorité contractante TPSGC pour que les fichiers demandés soient transmis aux soumissionnaires.</p>
FFS-13	<p><b>Q. Référence de la DP : Appendice 1, l'appendice C de l'annexe A :</b> Le tableau énumérant les cinq (5) OTA indique que l'OTA des régions montagneuses doit être de 50 MM sur 70 MM (milles marins) centré sur le mont Moresby. La carte illustrant l'OTA des régions montagneuses montre cependant un OTA de 50 km sur 70 km. Veuillez confirmer si l'OTA des régions montagneuses doit être de 50 MM sur 70 MM ou de 50 km sur 70 km.</p> <p><b>R.</b> La description de la carte est correcte, 50 km sur 70 km. Le texte sera corrigé</p>

	dans un amendement.
FFS-14	<p>Q. <b>Référence de la DP : Demande de proposition, appendice C de l'annexe A, 3.1.0-14</b> : Veuillez indiquer si les DT doivent appuyer la formation en matière de repères verticaux des deux côtés du poste de pilotage. Si ce n'est pas le cas, veuillez indiquer quel côté du poste de pilotage est utilisé pour chacun des types d'appareils (B412EPI et B429)</p>
	<p>R. Pour l'appareil 429, la référence verticale doit être soutenue à partir du côté droit seulement. Pour l'appareil 412EPI, la référence verticale doit être soutenue à partir du côté gauche seulement.</p>
FFS-15	<p>Q. <b>Référence de la DP : Demande de proposition, appendice C de l'annexe A, exigence 3.1.0-19</b> : Veuillez fournir les dessins d'installation et les photos des rétroviseurs situés dans les zones de fenêtre en mentonnière prises de l'extérieur et à l'intérieur de l'hélicoptère. Nous avons besoin des dimensions et des positions des rétroviseurs. Les photos prises à partir du poste de pilotage (point oculaire) pour présenter le champ de vision réel des rétroviseurs tel qu'il apparaît à partir du poste de pilotage seraient utiles.</p>
	<p>R. Le Canada ne peut pas fournir les plans et les dessins d'installation, car ils sont la propriété de Aeronautical Accessories. Le CTS de Aeronautical Accessories est SH1029 et devrait être demandé directement auprès de Aeronautical Accessories.</p>
FFS-16	<p>Q. <b>Référence de la DP : appendice C de l'annexe A, exigence 3.1.0-19</b> : Veuillez confirmer si les rétroviseurs de ligne courte doivent être simulés à la fois pour le poste du pilote et celui du copilote. Dans la négative, veuillez préciser à partir de quel siège du pilote la formation de ligne courte aura lieu pour es appareils B412 et B429.</p>
	<p>R. Les rétroviseurs de ligne courte doivent être simulés à la fois pour le poste du pilote pour le Bell 429 et poste de pilote et celui du copilote sur le Bell 412EPI.</p>
FFS-17	<p>Q. <b>Référence de la DP : Demande de proposition 5.1.5 - Liste des pièces de rechange et prix standard</b> : Veuillez préciser les escomptes prévus. Selon les modalités de paiement énoncées à l'annexe B, les escomptes s'appliqueront uniquement aux futurs achats de pièces de rechange, et non pas ceux inclus dans la soumission à prix ferme.</p>
	<p>R. L'interprétation de cet énoncé est correcte, les prix réduits s'appliquent aux achats futurs pendant toute la durée du contrat (soixante (60) mois après l'attribution du contrat).</p>



FFS-18	<p><b>Q. Référence de la DP : Demande de proposition 5.1.6 - Frais de déplacement et de subsistance :</b> Cette clause s'applique-t-elle aux frais de déplacement et de subsistance, qui seront demandés pour l'exécution du contrat? Ou alors s'applique-t-elle uniquement aux tâches futures autorisées après l'attribution du contrat?</p>
	<p>R. Cette clause s'applique seulement aux futures autorisations de tâches autorisées après l'attribution du contrat. Tout déplacements du contracteur relié à l'exécution du contrat doit être inclus dans le prix de la soumission.</p>
FFS-19	<p><b>Q. Référence de la DP : Annexe D. Plan d'évaluation des soumissions :</b> Veuillez confirmer que dans l'évaluation des propositions financières, le facteur P1 comprend les prix de toutes les pièces de rechange, et ceux de l'outillage et de l'équipement énumérés dans les tableaux 2 et 3 de l'annexe C.</p>
	<p>R. La proposition financière P1 <b>ne comprend pas</b> les prix des pièces de rechange, de l'outillage et de l'équipement. Ceci est une liste de pièces de rechange recommandée avec des prix qui peuvent être exercés en option (voir la section 19 de l'Énoncé des Travaux).</p>
FFS-20	<p><b>Q. Référence de la DP: Bell 429 et Bell 412EPI liste d'équipements:</b> Information fournie par le Canada re: les listes de matériel à la fois pour le 429 et le 412EPI ne semblent pas être complètes en ce moment. Comment est-ce que le Canada suggère que les soumissions incluent un prix en conséquence étant donné que ces listes sont incomplètes?</p>
	<p>R. Les soumissionnaires sont priés d'utiliser les listes de « matériel fourni par Bell pour le simulateur de vol complet » fournies par le Canada comme IFG afin de déterminer leur prix au moment de la présentation de la soumission. Tous les éléments qui ne figurent pas sur ces listes devront être pris en compte dans le prix de la soumission. Les listes d'équipement fourni par Bell sont disponibles sur demande au l'Autorité contractante TPSGC.</p>

## LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGE